

Le rôle crucial des pollinisateurs est menacé

Le déclin des abeilles et des oiseaux met en danger la production agricole mondiale

Le déclin des pollinisateurs, abeilles, papillons ou oiseaux, constitue une grave menace pour la production alimentaire mondiale. Et met en danger les moyens de subsistance de millions de personnes. C'est le message-clé du rapport rendu, vendredi 26 février à Kuala Lumpur (Malaisie), par la Plate-forme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES en anglais).

Créée en 2012 sous l'égide des Nations unies, l'organisation est à la biodiversité ce que le Groupe d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) est au changement climatique. Très attendu, son premier rapport porte sur la pollinisation et entend rassembler l'ensemble des connaissances accumulées sur la question.

« Plus des trois quarts des principales cultures mondiales destinées à l'alimentation dépendent d'une manière ou d'une autre de la pollinisation animale », détaille le résumé à l'intention des décideurs. Le document d'une vingtaine de pages, synthétisant le rapport et adopté ligne à ligne par les délégations des 124 États membres de l'IPBES, précise que « les cultures dépendant de la pollinisation contribuent à 35 % en volume de la production des cultures au niveau mondial ».

Selon le rapport, la part de la production végétale attribuable à la pollinisation (fruits, légumes, noix...) représente une valeur comprise entre 235 milliards et

577 milliards de dollars (entre 213 milliards et 524 milliards d'euros).

Les experts estiment qu'aux côtés des abeilles domestiques, la part jouée par la faune sauvage dans ce service de pollinisation est « sous-évaluée ». La « grande majorité des pollinisateurs » appartient en effet au monde sauvage: environ 20 000 espèces d'abeilles non domestiques, mais aussi certaines espèces de mouches, de papillons, de guêpes, de chauves-souris ou d'oiseaux.

« Besoin urgent de surveillance » Or, en Europe de l'Ouest et en Amérique du Nord, les pollinisateurs sauvages déclinent en diversité et en abondance « aux échelles locale et régionale ». Ailleurs, le manque de données ne permet pas d'être affirmatif, même si, notent les experts, « des déclins ont été localement enregistrés ». « Il y a un besoin urgent de surveillance internationale de long terme, pour fournir des informations sur le statut et les tendan-

ces de la plupart des espèces, dans la plupart des parties du monde », précise le résumé.

A l'heure actuelle, l'Union internationale pour la protection de la nature (UICN) estime que 16,5 % des espèces de pollinisateurs vertébrés (oiseaux, chauves-souris, etc.) sont menacées d'extinction, et jusqu'à 30 % pour les espèces insulaires.

Au niveau mondial, les données sont encore lacunaires en ce qui concerne les insectes – qui fournissent une grande part du service de pollinisation. Mais en Europe, pour certaines espèces de papillons et d'abeilles (abeilles sauvages, bourdons...) des études nationales ou régionales mettent en évidence des chutes de population supérieure à 30 %. Lorsque des évaluations sont disponibles, notent les experts, « elles montrent souvent que plus de 40 % des espèces d'abeilles [abeilles sauvages, bourdons, etc.] pourraient être menacées ».

La part la plus délicate du rapport de l'IPBES concerne l'attribution de ce déclin des espèces pollinisatrices. Les différents facteurs listés sont « les changements d'utilisation des sols, l'agriculture intensive et l'usage de pesticides, les pollutions environnementales, les espèces invasives, les pathogènes et le changement climatique ».

Mais le résumé ne se prononce pas explicitement sur la gradation de ces menaces, recommandant simplement d'inverser le mouvement de simplification des paysages provoqué par les prati-

En Europe, des études nationales ou régionales montrent des baisses de populations supérieures à 30 %

ques agricoles actuelles, l'intensification écologique, la diversification des agroécosystèmes et la restauration des habitats naturels ou semi-naturels. Au chapitre des impacts possibles, le résumé note que les risques potentiels des variétés de cultures transgéniques ne sont pas évalués de « manière adéquate ».

Le enjeu des néonicotinoïdes

La question des nouvelles générations d'insecticides systémiques – dits néonicotinoïdes –, centrale pour une part de la communauté scientifique compétente, n'est pas éludée. Mais elle ne fait pas, en elle-même, l'objet d'une recommandation. Dans la

section des points-clés du texte, elle est abordée dans un unique paragraphe qui, témoigne un observateur, a conduit à « des palabres de trois quarts d'heure entre délégués, la délégation française ayant beaucoup œuvré à sa clarification ».

« La recherche récente indique des effets létaux et sublétaux des

insecticides néonicotinoïdes sur les abeilles et sur le service de pollinisation qu'ils assurent », constate le résumé. Ces substances peuvent en effet provoquer soit la mort, soit l'altération du comportement des insectes, telle que leur capacité de retour à la ruche. Le paragraphe précise qu'« une étude récente indique un impact sur la survie et la reproduction des pollinisateurs sauvages », tandis que « les indices sont discordants quant aux impacts sur les colonies d'abeilles domestiques ».

Ce paragraphe sera scruté à la loupe. En effet, l'implication des industriels de l'agrochimie dans le fonctionnement de l'IPBES a soulevé des critiques dans la communauté scientifique. CropLife International, l'association professionnelle des producteurs de pesticides, compte par exemple au nombre des « parties prenantes » associées à l'organisme, et peut proposer des experts à l'IPBES.

Deux salariés de l'industrie agrochimique ont ainsi été sélectionnés pour participer au rapport, créant une polémique, relayée notamment par *Le Monde* (du 24 février). Le secrétariat de l'organisation a vivement réagi, faisant valoir que seuls deux experts sur les soixante-dix-sept ayant participé au rapport avaient une affiliation industrielle (Bayer et Syngenta), et que les versions de travail du texte avaient reçu de nombreux commentaires de la communauté scientifique compétente. ■

STÉPHANE FOUCAERT

La production végétale qu'on peut attribuer

à la pollinisation vaut au moins 235 milliards de dollars